



Prevenir

Elaborer ou mettre à jour et faire vivre son document unique



De l'évaluation des risques professionnels (DUER) au pilotage d'un plan d'actions de préventions des risques et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT ou plan d'action suivant la taille de l'entreprise)

Public visé	Chef d'entreprise, dirigeant, manager, référent sécurité, IRP (CSE, CSSCT), salariés
	<u>S'adresse à un groupe de 1 à 6 personnes</u>
Prérequis	Aucun prérequis nécessaire (connaissance de la réglementation applicable à l'entreprise souhaitée)
Niveau de la formation	Attestation de formation délivrée par l'organisme de formation
Durée	1 à 10 jours (7h à 70h) à définir selon les besoins du client (Elaboration, refonte ou mise à jour)
Objectifs	Être capable de : <ul style="list-style-type: none">- Comprendre les enjeux pour l'entreprise- Identifier et réaliser les étapes clés de l'évaluation des risques professionnels- Agir efficacement sur les risques prioritaires identifiés (Top Actions)- Piloter un plan d'actions de prévention pour faire de ce document unique un réel outil d'amélioration des conditions de travail et de sécurité au plus proche du terrain
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement	<ul style="list-style-type: none">+ Le formateur est un IPRP enregistré à la DREETS Occitanie+ Le formateur est certifié par l'INRS+ La formation est adaptée aux risques et aux métiers de l'entreprise+ Apports théoriques et pratiques avec outils et mise en situations réelles sur le terrain
Moyens d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">+ Remise d'une attestation de formation finale+ Une évaluation de la qualité de la formation et du formateur est faite à la fin de cette formation
Validité	Un suivi personnalisé chez le client sera conseillé. Cette formation peut être renouvelée dès que nécessaire
Date, lieu	En intra ou inter-entreprise
Coût de la formation	Tarif : Nous consulter

Option Transcription **1 à 10 jours** complémentaires pour former à la rédaction à l'aide d'un outil/support proposé par le formateur

Tarif : Nous consulter

Option mise à jour du DUERP **1 jour à prévoir pour la mise à jour du DUERP**



Prevenir

Elaborer ou mettre à jour et faire vivre son document unique



Programme

7 à 70h / 1 à 10 JOURS

1/Etat des lieux

Présentations

Enjeux réglementaires et juridiques

Diagnostic

- Analyse du document unique si existant
- Documents obligatoires
- VGP
- Accidentologie/Maladies professionnelles
- Organisation en place (visite de l'entreprise si formation en intra)

2 /Méthodologie :

Les fondamentaux de la prévention des risques

- Danger
- Risque
- Situation dangereuse
- Accident
- Maladie professionnelle

Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage

Prévention/ protection

Les étapes de construction de l'évaluation des risques

Critères d'évaluation des risques

Méthode T.O.H.

3/ Mise en pratique :

Définir les Unités de travail

Exercices pratiques d'analyses et d'observations de situation de travail réelles, échanges avec les salariés pour identifier les risques professionnels

Analyse documentaire et terrain pour identifier les mesures de prévention existantes

Utilisation et/ou développement d'outils/méthodes pour réaliser les exercices pratiques

4/ Plan d'actions :

Faire une synthèse des constats prioritaires identifiés

Evaluer les risques et établir le top actions (maxi 10) des risques prioritaires

Identifier des actions de prévention et de protection (T.O.H.) à proposer en vue de solutionner des problématiques importantes

Poursuivre ce travail pour l'ensemble des risques identifiés

Programme de l'option transcription (avec le formateur en support permanent) :

- 1) Présentation de l'outil/support
- 2) Personnaliser l'outil/support suivant les caractéristiques de l'entreprise
- 3) Retranscrire dans ce support les observations, échanges et différentes annexes choisies (photos, plans...)
- 4) Créer ou mettre à jour l'évaluation des risques selon les critères définis (voir formation « faire vivre son document unique »)
- 5) Veiller à ce que toutes situations accidentelles soient bien répertoriées dans le document unique et si besoin les ajouter
- 6) Rédiger le plan d'actions de prévention préconisées et mettre en avant les actions prioritaires (Liste d'actions ou PAPRI Pact suivant effectif)



Prevenir

Elaborer ou mettre à jour et faire vivre son document unique



Déroulement des formations et moyens d'encadrement

Avant la formation

Une analyse des besoins (questions) est transmise à l'entreprise aux participants de la formation pour que le formateur puisse adapter sa formation aux attentes et aux besoins exprimés. Cette analyse des besoins permet de vérifier les prérequis de la formation et d'assurer une bonne adéquation du contenu aux attentes des participants.

Pendant la formation

Accueil des participants, tour de table et présentation du programme et objectifs de la formation.

Déroulement de la formation avec alternance d'apports théoriques et de cas pratiques (exercices, quizz, QCM, exercices à l'oral...)

Un suivi continu de formation et des échanges entre le formateur et les apprenants permettant de mesurer la compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire

En fin de journée

Un point est effectué sur ce qui a été étudié dans la journée afin d'assurer que tout a bien été assimilé et e pouvoir éventuellement reprendre certaines parties en fonction des retours des apprenants. Compte rendu journalier oral du formateur auprès de l'équipe pédagogique si nécessaire.

En fin de formation

Un questionnaire d'évaluation des acquis permet de mesurer les connaissances acquises pendant la formation et d'établir un niveau d'acquisition

Une fiche d'évaluation à chaud permet d'avoir un retour sur les conditions de déroulement de la formation et d'évaluer le ressenti et la satisfaction de chaque participant

Clôture de sessions et évaluation à chaud en fin de formation

Formation en présentiel : D'une part avec le formateur et d'autre part sans le formateur pour laisser la possibilité aux apprenants de s'exprimer librement et d'exposer les éventuelles difficultés rencontrées

Retour auprès des prescripteurs de la formation :

Appel téléphonique afin de faire le point sur ce qui a été transmis durant la formation, de savoir si le soin est satisfait et si autres besoins sont apparus. Le résultat des questionnaires à chaud est transmis auprès des différentes parties prenantes (client, formateur, OPCO, apprenants...). Mesure de l'utilisation des acquis de la formation avec un questionnaire à froid (transmis par mail plusieurs semaines ou plusieurs mois après la sessions d'apprentissage.